

## 1. Le mandement de Thyez en Sallaz

Après le décès en 1130, du comte Rodolphe de Faucigny, ses fils héritent des terres du Faucigny.

- Ponce, Abbé de Sixt
- Aymon de Faucigny
- Rodolphe 11, branche (Faucigny Lucinges)
- Arducius de Faucigny.

Ce dernier, 71ème évêque de Genève, hérite d'un ensemble de terres du Faucigny. Ces terres, dites de Sallaz, sont regroupées autour du château de Thyez ("maison forte sur les eaux" car ce château est situé près d'un marais) et s'étendent sur 4 paroisses : Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz, Bogève et Saint-André. A sa mort en 1185, il en fait don par testament aux évêques de Genève, ses successeurs. Ces terres deviennent alors une enclave dans le Faucigny (car il faut noter qu'en 1185, le Faucigny n'appartient pas à la Savoie et que la Savoie n'est pas française). Les évêques de Genève en confient l'administration à des délégués nommés vidomes puis (au début du 14ème siècle) au châtelain qui réside au château de Thyez, d'où la désignation de mandement (de "mandare" qui signifie transmettre une charge à quelqu'un). Les châtelains successifs concentrent les pouvoirs administratifs et judiciaires. Ils sont, pour la plupart, originaires de Viuz. Au 16ème siècle, le châtelain abandonne le château de Thyez pour s'établir à Viuz.

En 1516, le mandement de Thyez possède une population de 232 feux (environ 1.200 habitants, on compte 5 à 8 personnes par feu en moyenne), 140 feux pour Viuz-en-Sallaz, 26 feux pour Ville-en-Sallaz, 50 feux pour Bogève et 16 feux pour Saint-André.

Les habitants du mandement "descendant" beaucoup sur Genève pour travailler ou faire du commerce. A partir des écrits que nous possédons de 1364 à 1789 (année de la révolution française), toutes les familles du mandement sont présentes à Genève (période 1550-1602) pour des raisons économiques (possibilité de travail dans la soie et l'imprimerie...) et religieuses.

(Plus tard, en Alsace, dans les années 1700, a lieu une grande émigration de Viuz sur l'Alsace : les Maurice à Genève devenu Maurice-Demourieux en Savoie après la révolution française).

On les retrouve dans les recensements (1550) :

-Des bourgeois de Genève, originaires du mandement (pour obtenir le titre de bourgeois, il faut avoir l'intention de s'installer à vie).

Mercier (5 familles à Viuz en 1560), Fontaine, Duchosal, Gavillet, Sommeuler, Moget, Pellet, Bastian, Forel Curial de Thyez, Forel Claude, maçon de Viuz, reçu Bourgeois de Genève, le 4 avril 1577.

-Des maçons de Genève (originaires de Viuz en ses environs) :

- Duchosal (des membres de cette famille, Claude-François et Jean-François, se retrouvent à Besançon, où ils participent à la construction des fortifications de Vauban. Des membres de cette famille sont encore présents à Genève (on retrouve un Duchosal responsable de la sécurité de l'aéroport). Pagnod, Pinget, Morel, Tornier devenu Tournier (cette famille est présente aujourd'hui à Viuz et Genève).
- Mermillod, Pellet, Moget, Forel, Besson, Bajulaz, Gaillard, Mercier, Chatel, Chabrey (Saint-Jean-de-Tholome), Gavillet ( Pays de Vaud).
- Des commerçants de Viuz à Genève :130 commerçants (voir exposition au musée paysan à Viuz).

Les commerçants de Viuz vendent à Genève des étoffes, des graines (pas de grains à Genève), des cordes, des oeufs, des poulets, des fromages, du sel, de la "greube" : poudre à récurer les casseroles extraite des carrières de Saint-Jean-de-Tholome...

La contrebande existe malgré les risques : procès du contrebandier Mogeon : son cheval qui transportait 150 kg de tabac a été abattu par un gendarme.

Ces familles sont présentes aujourd'hui encore en Suisse ou en Savoie, à Viuz et dans ses environs.

On retrouve le nom de Magnin (Saint-Jean 1561, commerçant) à Viuz avec Monsieur le Curé dans les années 1960, aujourd'hui à Gaillard avec le maire, Mme Magnin et encore à Genève : Monsieur Magnin, président des aînés de Cologny.

## 2. En 1536 les Genevois, qui se sont débarrassés de leur prince-évêque, essaient en vain de se faire reconnaître souverains du mandement qui appartiendra à l'évêque jusqu'à la fin du XVIII° siècle.

L'état savoyard atteint son extension maximum sous le règne d'Amédée VIII. Amédée VIII naît en 1383 à Chambéry. Il est le premier duc de Savoie en 1416, pape de 1439 à 1449. Il meurt en 1451 à Genève et est enterré à Ripaille (Thonon). Le premier duc de Savoie, grâce à sa forte personnalité, arrive à assurer l'unité de régions très disparates (voir carte page suivante).

Cette unité est remise en cause dès sa retraite. Avec les successeurs d'Amédée VIII, le duché de Savoie ne cesse de s'affaiblir.

Les ducs de Savoie ont des visées sur Genève, ils aimeraient faire de cette ville stratégique, leur capitale.

La position des ducs de Savoie à Genève est, à cette époque, une position de force. Ils ont obtenu en 1449, le privilège de désigner eux-mêmes les évêques de la ville. De plus, la bourgeoisie genevoise, qui détient le pouvoir com-